




Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > Protocole pour soins après consolidation ou reprise du travail

Vous êtes en accident du travail ou maladies professionnelles. En cas de consolidation ou de reprise du travail, ce formulaire est à remplir par votre médecin traitant.

Fichiers à télécharger

Fichier attaché	Taille
 Protocole pour soins après consolidation ou reprise du travail	52.83 Ko

URL source (modified on 07/06/2011 - 15:26): <http://www.cps.pf/espace-professionnel-de-sante/medecin/vos-formulaires/protocole-pour-soins-apres-consolidation-ou-reprise-du-travail>